

MAIRIE DES RICEYS 10340

GITES de France
CONTRAT DE LOCATION DE GITE D'ÉTAPE RURAL
Location Directe

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte d'étape rural.
Espérant que cette proposition retiendra votre attention,

Locataire

P/ Le propriétaire,

| |
|----------------|
| Nom _____ |
| Adresse _____ |
| _____ |
| CP Ville _____ |
| Tél. : _____ |

GÎTE N° 137 agréé par l'Antenne Départementale,
Situé sur la commune de LES RICEYS
Niveau de confort 2 épis
Animaux acceptés Chiens, chats
Capacité du gîte 25 personnes
Chèques vacances refusés

Composition de la famille

| |
|-----------------|
| _____ PERSONNES |
|-----------------|

| |
|--|
| Date du séjour : arrivée _____ |
| Départ _____ |
| Tarif : 12.00 € par nuit et par personne |
| Taxe de séjour : 0,24 € par nuit et par adulte (paiement séparé) |

| |
|---------------------|
| avant 17h00 |
| avant 10h00 |
| Caution : 160 euros |

Propriétaire

| |
|--|
| MAIRIE DES RICEYS Château Saint Louis 35, rue du Général de Gaulle 10340 LES RICEYS |
|--|

Le gîte est situé au-dessus des salles polyvalentes susceptibles d'être louées. Le gîte peut être loué dans sa totalité ou par chambre. En cas de location partielle (=par chambre) plusieurs groupes pourront être amenés à séjourner conjointement et partager les espaces communs (sanitaires et cuisine).

Prix du séjour :

Ce prix s'entend

➤ Toutes charges comprises

➤ Il faut apporter des draps ou des sacs de couchage pour lit d'une personne

La caution est à régler lors de la signature du contrat. Le chèque est libellé à l'ordre du Trésor Public. Cette caution sera gardée si des dégradations sont constatées. En tout état de cause elle ne vous sera restituée qu'après paiement total de la redevance occasionnée par votre séjour. Le ménage doit être effectué par vos soins avant votre départ.

La location prendra effet si nous recevons avant le _____

➤ 1 exemplaire du présent contrat dûment signé, (le second exemplaire étant à conserver par le locataire)

➤ 1 caution de 160 € 00

➤ Au delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance.

REMARQUES PARTICULIERES :

Je soussigné M. Mme _____ déclare(nt) être d'accord sur les termes du contrat. Toute modification au présent contrat doit être formulée par écrit au moins 15 jours avant la date effective de la location, sans quoi elle ne sera pas prise en compte et le montant initial vous sera facturé.

A LES RICEYS, le _____
Le propriétaire

A _____, le _____

Signature du locataire précédé de la mention *Lu et approuvé*

Merci de nous retourner 1 exemplaire de cet imprimé, dûment complété et signé.